

# **DEVENIR PHOTOGRAPHE: LE NOUVEAU PROJET DE FORMATION**

# AVANT-PROPOS

## Devenir Photographe: quel métier?

Poser cette question c'est ouvrir la boîte de Pandore: autant de photographes, autant de réponses! Au final, tout le monde tombe d'accord pour dire qu'une solide formation de base est nécessaire pour pouvoir développer par la suite sa spécificité sur le marché.

## Quelles qualités développer? Quelles compétences acquérir?

La Commission de formation propose les clefs de lecture suivantes:  
Photographe c'est être, dans le désordre et simultanément:

Curieux – technicien – poète – documentaliste – créateur d'images – indépendant – capable de travailler en équipe – psychologue – sociologue – communicateur – ouvrier à responsabilité engagée – en recherche culturelle permanente – soucieux de son revenu. La liste n'est pas exhaustive! loin s'en faut.

On comprendra que le, la candidat(e) idéal(e) devrait pouvoir, dès son engagement, manifester plusieurs des compétences citées. C'est la raison pour laquelle le niveau d'études recommandé est fixé à EDD ou Matu (ou équivalents).

Le **projet** élaboré par la commission de formation inscrit clairement la notion de filière, et propose les étapes suivantes (dont une partie est déjà en application au CEPV):

**à court terme:** pour la formation FPA/duale, un examen intermédiaire à la fin de l'année de formation initiale, dont la réussite conditionne la suite de l'apprentissage;

**à moyen terme:** l'obtention du CFC qui permet d'accéder de plein droit en ES;

**à long terme:** le diplôme ES. Pour ceux qui le désirent la possibilité d'obtenir le diplôme de l'école photo après une année de perfectionnement.

**Voir le plan de formation en annexe: projet filières 03**

## Glossaire

|          |   |
|----------|---|
| EDD      | Ecole Degré Diplôme (en trois ans)  |
| Matu     | Maturité fédérale (en trois ans)  |
| FPA/EAA  | Formation Professionnelle Accélérée à l'Ecole d'Arts Appliqués à plein temps. |
| FPA/Dual | Apprentissage en entreprise avec cours professionnels à l'école.              |
| MPA      | Maturité Professionnelle Artistique   |
| CFC      | Certificat Fédéral de Capacité  |
| ES       | Ecole Supérieure de photographie (réf. Règlement novembre 2001)               |

# Cohérence - cohésion

*Un projet pour revaloriser le CFC en l'inscrivant fermement dans la notion de filière et en respectant la nécessité de différentes voies d'apprentissage (formation duale et formation EAA). Une formation complète à deux niveaux: l'obtention du CFC qui permet d'entrer dans la pratique professionnelle ou d'entrer de plein droit en Ecole Supérieure de photographie.*

## 1. INTRODUCTION

Le règlement d'apprentissage actuel n'est plus en phase avec les besoins du métier. La création d'un nouveau règlement ou la modification du règlement actuel prenant beaucoup de temps, il est possible d'obtenir une dérogation en soumettant un projet-pilote via la Pps à l'Office Fédéral de la Formation et du Travail (OFFT).

*cf. procès verbal de la séance du 4 déc. 2001*

## 2. CONSTATS

### Formation Duale en 4 ans:

L'apprentissage dual accueille de moins en moins de candidats et motive de moins en moins de patrons. La relève ne se fait pas ou peu. L'apprentissage est long pour chacun des partenaires. La profession est en mutation (numérique) et le patron éventuel hésite à s'engager pour quatre ans. On préfère « reprendre » un apprenti ayant déjà une formation d'employé spécialisé en photographie, par exemple.

### Formation Professionnelle Accélérée (FPA) en 2 ans:

L'expérience a prouvé que la formation CFC en deux ans, ouverte aux porteurs d'un titre de maturité fédérale ou EDD, est possible sans dévaloriser le CFC. (La formation en 2 ans est aussi possible si elle est dispensée en entreprise avec fréquentation de l'école professionnelle.)

*cf.: règlement de la formation professionnelle accélérée juin 2001*

### Formation Ecole d'Arts Appliqués (EAA) en 3 ans avec maturité professionnelle artistique intégrée (MPA):

La charge de travail dans le cadre d'une formation en trois ans d'école à plein temps (CFC et maturité intégrée) est à l'évidence trop lourde pour des élèves qui, au départ, ont un niveau scolaire moindre, et viennent en priorité pour apprendre le métier et pratiquer la photographie.

De plus, cette formation en 3 ans + 4<sup>e</sup> année (stage - CFC - diplôme), crée une formation parallèle de même durée que la filière FPA - ES, mais de niveau inférieur. Au sein de l'entreprise-Ecole, cette double offre n'est ni claire ni cohérente. Enfin le nombre de candidats à cette formation est en diminution constante, ce qui renforce la filière FPA - FS (formation en 4 ou 5 ans, voir plan).

## 3. SYNTHÈSE

Il est nécessaire de mettre en parallèle la formation duale et école, **c'est à dire FPA/dual et FPA/EAA** dans sa durée et ses contenus de base, avec **le CFC comme objectif commun**.

La spécificité de la formation FPA/duale résidera dans l'obligation de suivre l'année de formation initiale à l'école.

Il convient de renoncer à la formation MPA intégrée dispensée au CEPV.

**Voir le plan de formation en annexe**

## 4. PROPOSITIONS POUR LA MISE EN ŒUVRE DU PROJET-PILOTE

*Ce projet pilote complète le règlement actuel (formation duale en 4 ans); il ne s'y substitue pas. cf.: règlement 90601, modification du 19 août 1997.*

*Les deux types de formation FPA/dual et FPA/EAA correspondent à des choix de vie et répondent à des besoins clairement exprimés par les candidats.*

*Les caractéristiques propres à chaque formation sont ici respectées.*

**L'obtention du CFC est l'objectif commun.**

### Formation de base FPA/dual et FPA/EAA

L'examen de CFC doit indiquer que le candidat a les compétences professionnelles qu'on est en droit d'exiger: une bonne compréhension et la réalisation technique d'un mandat.

Le travail de concepteur, de créateur d'images, bien qu'ayant été enseigné, ne fait pas l'objet d'une évaluation certificative à ce moment de la formation.

Les compétences d'auteur et de réalisateur sont attendues après les 2 années d'Ecole Supérieure de photographie.

### Conditions d'engagement: généralités.

Pour commencer la formation de photographe, il est recommandé d'être en possession d'un diplôme de culture générale (EDD) ou d'un titre de maturité fédérale.

Des exceptions peuvent évidemment se justifier. La possibilité existe d'obtenir la maturité professionnelle artistique après le CFC, en une année, au CEPV par exemple. Ces exceptions feront l'objet de décisions prises par les organes compétents. Cette exigence correspond à ce que l'on peut observer lors du concours d'entrée ou lors de l'engagement par un patron d'apprentissage formation duale.

Le rythme soutenu de la formation, la densité des contenus, l'apprentissage des techniques analogiques et numériques, la culture de l'image etc. demandent une bonne capacité d'apprentissage et une maturité certaine par rapport aux situations que le photographe rencontrera dans l'exercice de son métier.

### Formation FPA/dual

#### a. Conséquences attendues:

La réduction du temps d'apprentissage permettra de raviver l'intérêt des professionnels à devenir maître d'apprentissage. De plus, l'apprenti engagé connaît déjà un grand nombre de techniques de base. Il est prêt à travailler. Il profitera mieux de sa ou de ses places d'apprentissages et sera également plus rapidement productif pour son ou ses patrons.

#### b. Engagement:

Le pré-engagement d'un apprenti lui permet de s'inscrire au concours d'entrée à la formation initiale. L'apprenti effectue une année de formation initiale à l'école. L'engagement est définitif après réussite de l'examen de fin d'année initiale.

#### c. Objectifs et modalités de la formation initiale:

Les objectifs de la formation initiale sont fixés par les représentants de la profession en collaboration avec les enseignants de l'école (Commission de formation).

L'accent est mis sur une formation pratique et théorique. Dès le début, l'apprenti découvre, identifie la nature de son regard, et développe un travail personnel. L'organisation de cette année peut comprendre des workshops donnés par les patrons d'apprentissage, en plus des cours usuels à définir. Pendant les vacances scolaires, l'apprenti travaille avec le patron (dans le cadre de la durée légale des vacances). L'apprenti présente régulièrement son travail à son patron, ils gardent un contact soutenu.

**Les objectifs CFC sont les mêmes que pour la formation FPA/EAA.**

## **Formation FPA/EAA**

### **a. Conséquences attendues:**

Tout d'abord, au sein de l'entreprise CEPV, une plus grande cohérence devrait être ressentie par tous les partenaires, la notion de filière prenant tout son sens.

Cela ne devrait pas donner lieu à de grands changements. Cela sera l'occasion de redéfinir les contenus en fonction des nouveaux objectifs CFC.

### **b. Engagement:**

La solution du concours d'entrée semble parfaitement fonctionner.

## **Formation ES**

Des rencontres doivent être planifiées avec la Commission de formation, pour la mise en adéquation de l'Ecole Supérieure de photographie dans la filière (voir plan):

- des modules de spécialisation doivent être mis en place;
- l'objectif est de valoriser le(s) diplôme(s) ES;
- l'Ecole Supérieure de photographie réalise son mandat d'Ecole Professionnelle Supérieure.

## **5. CONCLUSIONS**

L'objectif de ce projet est, à moyen terme, de permettre l'élaboration du nouveau règlement d'apprentissage au niveau fédéral.

Il conviendra d'engager cette mutation d'une manière décidée, et surtout de ne pas la diluer dans le temps.

C'est un processus de transformation qui demandera certainement des adaptations fréquentes au vu de l'évolution rapide de notre métier de faiseur d'images ainsi que l'évolution permanente des besoins de la clientèle.

Ce processus devrait permettre aux formateurs (dual et école) de développer une plus grande synergie, dont les premiers bénéficiaires seront, sans aucun doute, les apprenants.

### **La Commission de formation**

Yves Ryncki

François Bertin

Lausanne le 8 octobre 2003

# LE PROJET

## Une formation complète à 2 niveaux

